

Témoignages

Un challenge qui fait décoller la créativité des jeunes



Nadine Rossignol
<http://www.lechallenge.fr>

CV : Après un diplôme d'école de commerce et une première expérience dans le domaine du marketing, Nadine Rossignol a rejoint, pour des raisons personnelles, l'Education nationale où elle a enseigné pendant quelques années. Souhaitant travailler sur le terrain dans le domaine de la formation, elle a intégré la chambre de commerce et d'industrie de Brive, où elle a dirigé pendant dix ans le service Formation initiale et continue. Dans ce cadre, elle a également été en charge du volet "sensibilisation à l'esprit d'entreprendre et formation à la création" et a piloté le programme "Challenge destination entreprise" soutenu par la CCI.

Elle a créé en 2001, à Brive la Gaillarde, le Cabinet N&R Conseil, spécialisé en accompagnement de projets économiques et s'occupe de programmes de sensibilisation des jeunes à l'esprit d'entreprendre à travers, entre autres, sa mission pour le compte du "Challenge destination entreprise".

Interview :

Quelle est l'origine du Challenge destination entreprise ?

A l'origine de la mise en place de ce programme, en 1991, des dirigeants d'entreprise et des enseignants se sont rencontrés pour évoquer les difficultés d'intégration des jeunes dans le monde professionnel à l'issue de leur formation. En effet, le problème n'était pas que ces jeunes n'avaient pas de compétences, mais qu'ils ignoraient complètement ce que représentaient une entreprise et son fonctionnement.

Dirigeants, consulaires et enseignants ont donc uni leurs efforts pour inventer un programme permettant aux jeunes de vivre le parcours d'un chef d'entreprise et développer ainsi leur "citoyenneté économique".

C'est ainsi qu'est née l'opération Challenge destination entreprise en Corrèze. Très rapidement, grâce au soutien des chambres de commerce et d'industrie locales, les départements de Haute Vienne et Creuse ont également mis en place ce programme résolument innovant.

Il est vrai qu'au démarrage de l'opération, aborder la pédagogie par le projet, mettre le sujet de la création d'entreprise au programme scolaire étaient des démarches innovantes. La situation était aussi bien déstabilisante pour les élèves que pour leurs enseignants. Ces derniers se trouvaient face à des incertitudes inhabituelles dans l'univers de l'école car mettre leurs élèves dans des situations d'apprentissage sans connaître eux-mêmes les réponses constituait une rupture forte avec le modèle traditionnel.

En quoi consiste le dispositif Challenge destination entreprise ?

Il s'agit de mettre les jeunes en situation de construire, par groupe, un projet d'entreprise durant l'année scolaire. On utilise volontiers le langage "Aéronautique" dans le cadre de ce concours : les jeunes "décollent" et parcourent un certain nombre "d'escaliers", qui leur permettent de guider leur "vol" en ayant régulièrement des retours de la part de professionnels, des "radars", sur leurs prévisions et projets.

Prochainement, une quarantaine d'équipes de collège, qui appartiennent à la catégorie "Graines de challengers" présenteront l'état d'avancement de leur entreprise à des chefs d'entreprise. Ces derniers les aideront à se poser les bonnes questions et à faire avancer leur projet.

En fin d'année scolaire, passée sous l'œil bienveillant d'une "tour de contrôle", les challengers atterrissent et doivent alors présenter à la fois par écrit et oralement leur entreprise devant un parterre de chefs d'entreprises, de personnels éducatifs et de professionnels publics et privés de l'appui aux entreprises. C'est là que seront désignés les gagnants puisqu'il s'agit d'un concours avec belles récompenses à la clé.

Nous avons appelé cette démarche "la pédagogie de la conquête", car les jeunes s'organisent pour atteindre un objectif. Ils se responsabilisent et doivent travailler ensemble tout en étant connectés à l'environnement.

Nous bénéficions également d'une forte implication des enseignants qui accompagnent leurs élèves ainsi que des chefs d'entreprise qui les parrainent. C'est une expérience enrichissante qui s'exerce entre des univers variés : jeunes, enseignants et monde économique.

A qui s'adresse cette opération ?

Au départ, le challenge était à destination des élèves allant de la 1^{ère} à post bac (première année d'enseignement supérieur). Le dispositif s'est ensuite enrichi, puisqu'à la demande des inspections académiques nous avons expérimenté puis généralisé un concours de même type pour de jeunes collégiens de 3^{ème} dans le cadre de l'option "découverte professionnelle".

Dans le même temps, un dispositif identique s'est mis en place pour les étudiants de niveau Bac + 3 et plus, dispositif aujourd'hui animé par la Maison de l'entrepreneuriat de Limoges, et s'intitulant "Campus entrepreneur".

Quelles différences y a-t-il entre ces niveaux ?

Le processus pédagogique est le même : on demande aux jeunes d'avoir une idée, de la tester sur le terrain et d'en faire une entreprise virtuelle. Ce schéma est identique pour l'ensemble des niveaux, par contre on aura des exigences différentes sur les outils à construire :

- business plan sophistiqué pour les lycéens et étudiants,

- davantage de travail sur les métiers et les parcours de formation pour les collégiens.

Comment se fait le recrutement des élèves, des étudiants et des établissements ?

Nous avons la chance d'être très soutenu par les instances éducatives du limousin, rectorat et inspections académiques. L'information passe systématiquement par la hiérarchie dans des réunions de chefs d'établissement ou directement par courrier ou bulletins.

Ensuite, nous effectuons un travail de terrain grâce aux animatrices des associations départementales qui se rendent dans les établissements, souvent accompagnées d'un chef d'entreprise, pour expliquer ce concours, son intérêt et ses attentes. Par la suite, certains s'inscrivent dans le cadre scolaire. C'est le cas par exemple des élèves de collèges, lycées et quelques équipes de BTS ou IUT. D'autres s'inscrivent spontanément hors temps scolaire.

Combien de projet avez-vous actuellement ?

Nous avons 40 projets de niveau collège et près de 100 projets pour l'enseignement supérieur (environ 30 projets par département).

Pour les niveaux lycées et bac+1, nous organisons un concours par département. A l'issue de ce concours, nous sélectionnons 4 projets par département (2 pour les niveaux lycées et 2 pour les post bac), pour participer à une finale régionale.

La nouveauté, cette année, est qu'une équipe lauréate représentera la France lors de la finale en juin d'un concours européen (European Business Game)

Pour les niveaux Bac+3 et plus, 18 projets sont en lice cette année sous la responsabilité de la maison de l'entrepreneuriat du Limousin.

Comment est valorisé le concours au niveau du programme scolaire ?

Pour les niveaux Collège, les DP3 et DP6 (Découverte professionnelle 3 et 6 heures/ par semaine) nous ont apporté un souffle réel car elles ont permis de dégager du temps hebdomadaire pour construire les projets. En Limousin, grâce au soutien de Madame le Recteur et des Inspecteurs Pédagogiques Régionaux, l'enseignant peut, dans le cadre de cette option, proposer à ses élèves de participer au concours, ou faire d'autres activités à caractère professionnel. En termes de communication et d'engagement de l'académie, nous bénéficions du soutien de l'inspecteur pédagogique régional en charge de ce dispositif DP. Les enseignants sont d'ailleurs invités à participer à des sessions de formation, que nous assurons nous-mêmes, sur le concours challenge.

Par ailleurs, nous proposons à l'ensemble des enseignants (collèges et lycées), dans le cadre du plan académique de formation, des formations à la gestion des entreprises.

Comment cela se présente-t-il au niveau de l'enseignement supérieur ?

Au niveau de l'enseignement supérieur, une note est attribuée aux étudiants par les enseignants au vu de leur travail et de leurs résultats au concours Challenge. Par exemple, les IUT Techniques de commercialisation l'intègrent dans leur programme de création d'entreprise.

Les établissements y voient un dispositif pédagogique intéressant car les étudiants s'engagent dans un projet avec une obligation de résultat.

Par contre, nos critères d'évaluation peuvent être différents de ceux des enseignants. Nous apprécions le caractère innovant de l'entreprise, la cohérence mais aussi la faisabilité et la pertinence du projet. Les enseignants peuvent avoir d'autres critères comme le travail accompli, les progrès du groupe, etc.

Quels sont les partenaires de cette action ?

Nous avons la chance d'avoir une région qui nous soutient énormément. Les quatre chambres de commerce et d'industrie ont porté le programme dès sa création et l'ont soutenu financièrement en y affectant des moyens humains. Nous avons créé une fédération régionale regroupant trois associations départementales.

Nos budgets de fonctionnement sont assurés par des financements de la commission européenne (FEDER), l'Etat via la Drire, la région Limousin et les CCI locales.

Les établissements d'enseignement partenaires s'investissent, quant à eux, en temps et promotion du concours auprès de leurs élèves, étudiants et enseignants, sans oublier un réseau étendu de chefs d'entreprise qui constitue une force d'appui essentielle pour notre dispositif.

D'autres partenaires interviennent également pour financer un prix ou apporter des conseils aux équipes, comme les autres chambres consulaires, OSEO, l'Ordre des Experts comptables, des associations de dirigeants en activité ou retraités comme SAGES, des banques, des collectivités locales...etc. En Corrèze, nous avons un partenariat avec le Crédit Agricole, qui accueille une journée entière les équipes et mobilise ses conseillers pour travailler avec les jeunes sur les aspects financiers de leurs projets.

Au-delà des aspects techniques (finances, conseils...) que vous apportent ces partenariats ?

Ces partenariats nous apportent un ancrage territorial indispensable pour le déploiement de l'opération, sa notoriété et sa crédibilité. C'est important aussi sur le plan pédagogique, car les experts comptables, avocats et banquiers qui interviennent, donnent une réalité aux projets, qui ainsi deviennent plus concrets au regard des jeunes.

Cette crédibilité nous sert aussi pour convaincre les parents, qui ne sont pas toujours très rassurés de voir leurs enfants s'investir dans un projet, au détriment de la physique et des maths !

D'ailleurs cette année, pour la première fois, nous organisons une journée commune de finale de tous les projets, où tous les jeunes de 15 à 25 ans viendront défendre leurs entreprises devant les professionnels mais aussi les parents et le grand public. Nous avons situé cette manifestation en fin de journée, le jeudi 12 juin très précisément à Ester Technopole à Limoges.

Avez-vous le projet d'étendre cette opération à d'autres régions en France ou ailleurs ?

Il y a d'autres opérations menées ailleurs autour de l'esprit d'entreprendre, nous n'avons pas une volonté d'hégémonie

sur l'ensemble du territoire. C'est une opération qui demande un investissement et une coordination de tous les instants sur le terrain, et nous n'imaginons pas la déployer à grande échelle. Nous pouvons juste accompagner sur d'autres territoires sa mise en place du fait de notre expérience et des outils créés.

Par contre, nous sommes très intéressés par la dimension européenne, et souhaitons que nos jeunes puissent se frotter à d'autres jeunes venus d'autres pays, faire l'effort de rédiger un dossier en anglais et le présenter dans cette langue.

Quels sont les projets actuels de l'association ?

Nous travaillons actuellement sur la population des apprentis. Comme c'est une population destinée, plus que les autres, à créer ou reprendre des entreprises, notamment dans l'artisanat, leurs centres de formation sont préoccupés par cette dimension entrepreneuriale et Challenge est un moyen intéressant pour cela.

Nous travaillons donc dans le sens de cette adaptation avec les contraintes temporelles que peut poser l'alternance.

Quels sont son étendue et son ancrage au sein du territoire ?

L'opération Challenge est citée dans le schéma régional de développement de la région Limousin comme étant une opération structurante du territoire à destination des jeunes. Chaque chambre de commerce et d'industrie met en avant le challenge destination entreprise dans ses bilans d'action. Le Rectorat a totalement intégré les challenges et certains enseignants sont mêmes membres des associations départementales.

Pour nous, toutes ces mentions sont des preuves de notre ancrage régional.

Quelle évolution avez-vous constatée depuis 15 ans ?

Sur le terrain, l'évolution est palpable. Il y a 15 ans, quand on parlait de rapprochement école entreprise, cela paraissait tellement théorique et loin de la réalité !

Aujourd'hui, la situation est toute autre. Chez nous, c'est Mme Anne Sancier-Chateau, recteur de l'académie de Limoges, qui a lancé le concours Graine de Challenger lors d'une conférence de presse.

Ce que nous prêchons, ce n'est pas que l'entreprise soit intégrée à l'école, mais qu'elle soit facile d'accès pour les élèves et partenaires des actions conduites dans l'appareil d'enseignement.

Pour ce qui est du comportement de l'élève, j'ai moi-même été maman d'une challengeuse. J'ai bien vu l'évolution de comportement, d'attitude et de compétences d'un jeune participant à une telle opération.

Nous gardons également des liens avec les anciens challengers qui continuent à participer au jury et à la vie de l'opération.

Propos recueillis en janvier 2008 par Aïni Hannachi

01/02/2008

© Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE)